

elles les âmes du purgatoire obtiendront un puissant soulagement.

M. l'abbé J. Ambroise Hébert, décédé à Laprairie le 1er novembre était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, ptre, chancelier.

M. l'abbé Magloire Pigeon, du diocèse de Saint-Hyacinthe, curé de Underhill, E. U., décédé le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe.

T. HAREL, ptre, chancelier.

Plusieurs anciens élèves du collège de Nicolet se sont réunis à Nicolet, le jour de la fête du collège, pour aviser aux moyens à prendre afin d'élever un monument à M. l'abbé Thomas Caron, V. G., et ancien supérieur du collège.

Au nombre des visiteurs se trouvaient M. l'abbé Gérin, les honorables J. Blanchet et E. Gérin, MM. F. L. Désaulniers, député, J. A. N. Provencher, L. H. Fréchette et le Dr. Beauchemin.

Ces jours derniers, Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, a présidé à la bénédiction de quatre cloches à l'Islet. Sa Grandeur était assistée de MM. Hoffman, curé de Saint-David de Lauberivière, et Sirois, curé du Cap Saint-Ignace.

M. Trudel, supérieur du collège de Sainte-Anne, a dit une messe basse et M. A. Fafard, curé d'office de la cathédrale de Chicoutimi, a prêché.

On comptait vingt-cinq parrains et marraines et la collecte a produit la somme de \$600.

Le départ de Mgr Racine et des autres membres du clergé, qui a eu lieu vers 3.30 heures de l'après-midi, a été salué par le carillon des nouvelles cloches, dont l'installation était déjà terminée.

A l'occasion d'un grand incendie à la Pointe-à-la-Frégate, Sa Grandeur Mgr de Rimouski a adressé une circulaire au clergé de son diocèse. Sa Grandeur, en demandant aux journaux, par sa lettre du 28 octobre, l'insertion d'un extrait de cette circulaire, s'empresse de remercier ceux qui ont contribué ou contribueront au soulagement de cette grande infortune.

Voici la lettre et l'extrait de la circulaire de Sa Grandeur :

« Un télégramme du Rév. M. Pouliot, missionnaire du Cloridor-me, m'annonce une bien triste nouvelle d'un de ses postes, celui de la Pointe-à-la-Frégate.

« A huit heures lundi soir, un fort vent de nord-ouest s'est élevé. Le feu, allumé depuis plusieurs jours, a détruit le poste de la Pointe-à-la-Frégate et le voisinage, à l'exception de cinq maisons habitées. En moins de deux heures, granges, hangars, provisions, tout est devenu la proie des flammes. Trente-cinq familles sans pain, sans abri, sans vêtements. Berges et autres agrès de pêche